

INSTITUT DES ADMINISTRATEURS DE SOCIÉTÉS

GRILLE DES COMPÉTENCES DU CONSEIL – Novembre 2020 (après l'AGA)

Formule approuvée par le conseil d'administration le 24 novembre 2020

Définitions

<i>Conseil de société</i>	A acquis une expérience au sein d'un conseil d'une société
<i>Conseil du secteur public</i>	A acquis une expérience au sein d'un conseil du gouvernement, y compris de société d'État et d'agence
<i>Conseil d'OBNL</i>	A acquis une expérience au sein d'un conseil d'une OBNL ou d'un organisme de bienfaisance
<i>Administrateur expérimenté</i>	« Cadre/professionnel d'expérience ayant un bon sens des affaires développé depuis plus de 20 ans d'expérience de travail, dont 10 ou plus dans un rôle de direction; rôles de haute direction à titre de cadre, associé principal, ministre ou sous-ministre; et administrateur ancien ou actuel de sociétés à but lucratif, y compris de sociétés inscrites en bourse »
<i>Littératie financière</i>	« A démontré sa capacité à comprendre conceptuellement la situation financière de l'organisation, telle qu'elle est présentée dans les états financiers » « Possède des qualifications en comptabilité ou en finance et de l'expérience de l'analyse des états financiers clés; capacité d'évaluer la viabilité financière et le rendement dans un esprit critique et d'effectuer des évaluations des risques financiers; participation à la planification financière stratégique; supervision des budgets et de l'utilisation efficace des ressources; surveillance des mécanismes de financement et de responsabilisation, établissement de liens entre l'information financière et les priorités et objectifs organisationnels »
<i>Association de membres</i>	A acquis une expérience du conseil ou de la haute direction au sein d'une association de membres

<i>Expérience numérique</i>	Comprend l'application de la technologie dans des entreprises complexes, notamment en ce qui concerne l'innovation et la priorité stratégique en matière de transformation numérique de l'IAS
<i>Éducation des adultes</i>	A acquis une expérience du conseil ou de la haute direction au sein d'une organisation dont l'objectif est d'éduquer les adultes
<i>Gouvernement</i>	A occupé des postes de cadre supérieur au sein de la fonction publique ou des postes politiques, ou a autrement acquis une vaste expérience des relations avec des organismes publics
<i>Cadre de direction</i>	A occupé un poste de cadre de direction au sein d'une société, d'une société d'État ou d'une organisation à but non lucratif
<i>Chef de la direction ou chef d'une unité commerciale</i>	A exercé la fonction de chef de la direction au sein d'une société, d'une société d'État ou d'une organisation à but non lucratif ou a été chef d'une unité commerciale au sein d'une société, d'une société d'État ou d'une organisation à but non lucratif
<i>Leadership au conseil</i>	A présidé un conseil d'administration ou un comité d'une société, d'une société d'État ou d'une organisation à but non lucratif
<i>Président de section régionale ou dirigeant</i>	A assuré la présidence ou fait partie de l'équipe de direction d'une section régionale de l'IAS, ou a acquis de l'expérience ou participé au sein d'une section régionale
<i>IAS.A ou F.ICD</i>	Détient le titre IAS.A ou est Fellow de l'IAS
<i>Atlantique</i>	Membre d'un conseil de l'une des provinces de l'Atlantique

<i>Québec</i>	Membre d'un conseil de la province du Québec
<i>Ontario</i>	Membre d'un conseil de la province de l'Ontario
<i>Prairies</i>	Membre d'un conseil de la province de la Saskatchewan ou du Manitoba
<i>Alberta</i>	Membre d'un conseil de la province de l'Alberta
<i>Colombie-Britannique</i>	Membre d'un conseil de la province de la Colombie-Britannique
<i>Diversité</i>	Le conseil devrait viser à atteindre un équilibre approprié en ce qui concerne la diversité de genre, ethnique, culturelle, générationnelle et toute autre forme appropriée de diversité
<i>Groupes désignés</i>	Définis dans la <i>Loi sur l'équité en matière d'emploi</i> comme suit : les femmes, les autochtones, les personnes handicapées et les personnes qui font partie des minorités visibles.